Envoyé en préfecture le 15/09/2026
Reçu en préfecture le 15/09/2026
Publié le
ID : 022-212201180-20260914-20260902-DE

DEPARTEMENT
Des Côtes d'Armor
Arrondissement
de DINAN

COMMUNE DE LANVALLAY

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS
CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 14 SEPTEMBRE 2026

Nombre de Conseillers
En exercice : **27**
Présents : **23**
Votants : **27**

L'an deux mil vingt-six, le quatorze septembre, à 18h30, le Conseil Municipal de la commune de LANVALLAY, était assemblé en session ordinaire, en Salle d'Honneur de la mairie, après convocation légale adressée le 7 septembre 2026, sous la présidence de M. Bruno HÉLUARD, Maire de LANVALLAY.

Délibération n° 2026 09 02

Objet :

PV
-
Approbation du procès-verbal du 17 juin 2026

Etaient présents : M. HÉLUARD Bruno, M. CANAUX DE BONFILS Olivier, Mme GUINIO Christelle, M. HIBON Francis, Mme NEVEU Jannick, Mme ROUMILA Djamila, M. RENAULT Olivier, M. CHENU Patrick, M. DE SWARTE Éric, M. BALLUT Bruno, Mme GIVRY Fernande, Mme MENAGER Nathalie, M. LESNE David, Mme PERQUIS Corinne, Mme BUYS Béatrice, Mme BERECZKI Éva, Mme LE DU Céline, M. VADEPIED Alain, Mme TROUBADOURS Sophie, M. RICARD Bruno, M. CASSIGNEUL Thomas, Mme ZULIANI Claire, Mme HEMBISE Camille.

Etaient absents : M. BODIN Daniel a donné pouvoir à Mme MENAGER Nathalie ; M. ROBERT Michel a donné pouvoir à M. CANAUX DE BONFILS Olivier ; M. QUINTIN Pascal a donné pouvoir à Mme GIVRY Fernande ; Mme BOULLIER Stéphanie a donné pouvoir à Mme PERQUIS Corinne.

Secrétaire de séance : Conformément à l'art. L 2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire pris au sein du Conseil. Mme Djamila ROUMILA ayant obtenu la majorité des suffrages, elle a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

Rapporteur : Bruno HÉLUARD

Monsieur le Maire invite l'assemblée à approuver avec ou sans observation le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 17 juin 2026.

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **APPROUVE** le procès-verbal de la réunion du 17 juin 2026.

Pour extrait certifié conforme à l'original,

Le Maire,
M. Bruno HÉLUARD

La secrétaire de séance,
Mme Djamila ROUMILA